

FICHE D'INSCRIPTION Saison 2020-2021

RENSEIGNEMENTS :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Date de naissance :/...../..... (obligatoire)

Adresse mail :@.....(Ecrire en majuscule)

Avez-vous une assurance responsabilité civile ? OUI NON

⇒ si OUI : Nom Compagnie : N° de contrat :

⇒ si NON : Souhaitez-vous souscrire à l'assurance complémentaire EPGV ? OUI NON

(si oui le montant de la souscription 10€ est à rajouter, soit une cotisation globale annuelle de 170€ adulte et 130€ étudiant/scolaire)

Etiez-vous inscrit(e) l'année dernière à Energym Club ? OUI N° licence : NON

⇒ si NON, comment nous avez-vous connu?

Relations Médias Internet Tracts/affiches ou Autes :

Cours de Gym Pilates : Voulez-vous vous inscrire ? OUI NON si oui, quel cours ? débutant initié
(Uniquement sur inscription maximum 20 places et une validation de votre inscription vous sera confirmée par mail ou téléphone).

TARIF INSCRIPTION : Adulte : 160,00 € (cotisation + licence EPGV) (-10€ par parrainage)

Etudiant ou scolaire +16 ans : **120,00 €** (cotis. + licence EPGV)

(il faut joindre obligatoirement un certificat scolarité ou copie carte étudiant)

Moyens de Règlement : 2 chèques avec encaissement décalé (1 sept et 1 en fev.) / Chèques Vacances/Chèques Sport

PARRAINAGE : les dossiers doivent être déposés ensemble

Nom et prénom du parrain :

Nom et prénom du parrainé :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT : cocher le document remis

1 Certificat médical + Photo

ou 1 Attestation questionnaire santé (avec NON coché) si Certificat médical < 3 ans **et** inscrit l'année dernière + Photo

1 enveloppe timbrée à votre nom et adresse (pour envoi de la carte d'adhérent), sinon dépôt à la salle de Kérihouais.

INSCRIPTION : **Tout dossier incomplet ne sera pas traité et sera redéposé à la salle de Kérihouais.**

Le dossier **COMPLET** est à déposer auprès des animateurs lors des cours ou bien l'adresser à :

ENERGYM Club - Maison des associations - Rue Gérard Philippe 56700 HENNEBONT

A remplir obligatoirement pour les dirigeants et animateurs bénévoles réguliers ou occasionnels :

Fonction dans l'association :

Nom de naissance :

Civilité* : M /F

Pays de naissance* :

Département de naissance* :

Commune ou ville de naissance* :

Conditions d'adhésion

Certificat médical

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise de licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021. Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2020/2021. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables dans les salles de cours, sur le site internet « www.energym-hennebont.fr », ou sur demande auprès des membres du bureau .

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymvolontaire-056049@epgv.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.

Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction. En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'adhésions et en accepter les conditions.

Date :/...../.....

Signature + écrire la mention « Lu et approuvé »

Nous contacter :

Internet : www.energym-hennebont.fr

mail : gymvolontaire-056049@epgv.fr

Tél : 06 62 39 02 51 (Karine) privilégier le SMS

ENERGYM CLUB

Maison des Associations

Rue Gérard Philipe

56700 HENNEBONT